A.L.I
Association
Liste Indépendante

Madrid, 23 juin 2026

Déclaration liminaire ALI
Conseil d'établissement du 23 juin 2026

Mesdames et Messieurs,

À l'occasion de ce dernier Conseil d'établissement de l'année, nous souhaitons tout d'abord prendre un moment pour souligner le travail considérable réalisé au sein de notre établissement.
À la lecture du Bilan d'exécution 2025-2026, ce qui frappe immédiatement est l'ampleur des actions menées par les différentes composantes de la communauté éducative. La diversité des projets, ainsi que le nombre d'initiatives conduites tout au long de l'année, témoignent de l'engagement remarquable de l'ensemble des équipes pour faire vivre une offre éducative aussi riche et ambitieuse.
Au nom de l'ALI et des familles que nous représentons, nous souhaitons adresser nos sincères remerciements à toutes celles et ceux qui contribuent chaque jour à cette dynamique.

Parce que nous croyons profondément au projet du LFM, nous restons convaincus que les familles constituent l'un des piliers essentiels de notre communauté éducative. C'est autour des élèves et de leurs familles que se construit l'ensemble de notre action collective.

C'est pourquoi ce dernier Conseil d'établissement est également l'occasion de dresser un bilan de notre fonctionnement commun.

Pour l'ALI, cette année a souvent été difficile. À plusieurs reprises, les propositions, les initiatives ou les contributions portées par des représentants élus des familles n'étaient pas toujours prises en considération à leur juste mesure.

Au-delà des affinités ou des divergences pouvant exister au sein de la communauté éducative, il nous semble essentiel de veiller à ce que chacun puisse bénéficier d'une écoute attentive, d'un respect mutuel et des conditions nécessaires à l'exercice de ses responsabilités. Les remarques formulées par les représentants des parents s'inscrivent dans une démarche constructive et participent pleinement au dialogue indispensable au bon fonctionnement et à l'évolution de notre établissement. Porter la voix des familles, c'est contribuer à une meilleure prise en compte des attentes et des besoins des élèves.

La recherche de solutions partagées, fondées sur la concertation, est essentielle afin de préserver l'équilibre de notre communauté, le contraire ne peut que la fragiliser et nous éloigner de l'objectif qui devrait nous rassembler : l'intérêt des enfants.

Au-delà de ces questions de fonctionnement institutionnel, nous souhaitons également évoquer un sujet qui touche directement le quotidien des élèves et des familles : la qualité de l'accompagnement proposé à chacun d'entre eux. Nous savons tous l'importance du soutien apporté aux élèves rencontrant des difficultés scolaires, personnelles ou éducatives, et nous saluons les efforts réalisés dans ce domaine.

Nous souhaitons toutefois attirer l'attention sur une préoccupation qui revient régulièrement dans les échanges avec les familles : le respect effectif des aménagements prévus pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. Trop souvent, nous recevons des témoignages faisant état de dispositifs qui ne sont pas appliqués de manière systématique.

Nous tenons à rappeler que les Plans d'Accompagnement Personnalisé (PAP), comme les autres mesures d'adaptation prévues pour les élèves concernés, ne constituent pas des recommandations facultatives. Ils répondent à un cadre réglementaire précis et leur application relève d'une obligation qui s'impose à l'ensemble des acteurs de l'établissement.
Au-delà de la dimension légale, il s'agit avant tout d'une question d'équité et de respect des droits des élèves. Les familles doivent pouvoir avoir la certitude que les aménagements validés seront effectivement mis en œuvre dans toutes les disciplines et par tous les enseignants concernés. Leur mise en œuvre doit être systématique, cohérente et effective afin de garantir à chaque élève les conditions d'apprentissage auxquelles il a droit.

L'accompagnement des élèves ne concerne cependant pas uniquement ceux qui rencontrent des difficultés. Il doit également permettre à chaque élève de développer pleinement son potentiel.

Chaque année, certains de nos élèves obtiennent des opportunités exceptionnelles : participation à des programmes internationaux, séjours auprès d'institutions prestigieuses comme l'ONU ou le Parlement européen, parcours sportifs de haut niveau ou réalisations remarquables dans différents domaines artistiques. Ces réussites constituent une fierté pour leurs familles, mais également pour l'établissement tout entier.

Pourtant, ces élèves et leurs familles se heurtent encore trop souvent à des difficultés administratives ou organisationnelles qui compliquent inutilement leurs projets. Nous pensons au contraire que le lycée doit faire l'accompagnement de ces parcours d'excellence et mettre en œuvre toutes les solutions possibles pour permettre à ces élèves de concilier leurs engagements avec leur scolarité.
Soutenir les élèves en difficulté est une nécessité ; permettre aux élèves les plus engagés et les plus brillants de développer pleinement leur potentiel est tout aussi essentiel.

Au-delà des questions pédagogiques, plusieurs sujets d'organisation continuent également de susciter des interrogations parmi les familles. Le premier concerne le calendrier scolaire. Une nouvelle fois, nous constatons que plusieurs journées comptabilisées comme journées d'enseignement disparaissent de fait en fin d'année scolaire. Cette situation alimente un sentiment d'incompréhension chez de nombreux parents, qui peinent à concilier les obligations familiales et professionnelles avec une organisation parfois éloignée du calendrier théorique présenté en début d'année.

Dans ce contexte, le message adressé récemment aux familles concernant les journées pédagogiques a suscité beaucoup d'interrogations et, il faut le dire, une incompréhension et un mécontentement largement partagés. Au-delà de la question de fond, il nous semble important de prendre en compte la perception des familles, qui ont parfois le sentiment que les contraintes qui leur sont imposées ne sont pas suffisamment considérées. Une meilleure anticipation, une communication plus claire et une concertation plus étroite permettraient sans doute d'éviter une partie de ces tensions.

Enfin, au moment de clôturer cette année scolaire, il nous paraît important de porter un regard plus large sur les défis qui attendent notre réseau et notre établissement.

Les lycées français à l'étranger traversent aujourd'hui une période complexe, marquée par de nombreux enjeux, et il est probable que les années à venir nous en réservent d'autres encore. Face à ces défis, nous n'avons pas le luxe de la division. Si chacun se replie sur ses propres intérêts, nous risquons collectivement d'affaiblir ce que nous avons construit ensemble.
À l'inverse, si nous savons travailler dans un esprit de confiance, d'écoute et de respect mutuel, nous serons mieux armés pour préserver et développer la qualité de l'éducation que nous souhaitons offrir à nos enfants.

Avant de terminer cette déclaration, nous souhaitons remercier plusieurs personnes qui quitteront prochainement notre établissement. Mme Courant, Mme Jezéquel nos sincères remerciements pour votre engagement au service de notre communauté éducative et votre contribution à la vie de notre établissement.

Mme Bouvet, nous avons particulièrement apprécié au cours de ces dernières années votre écoute, votre disponibilité ainsi que votre volonté constante de maintenir un dialogue constructif avec les représentants des familles. Nous vous remercions sincèrement pour cet engagement et vous adressons, ainsi qu'à Mme Courant et Mme Jezéquel, nos vœux les plus chaleureux de réussite dans la poursuite de vos projets professionnels et personnels.

Nous souhaitons également rendre un hommage à Mme Prieto. Véritable institution de notre établissement, elle fait partie intégrante de l'histoire du LFM. Nous tenons à la remercier sincèrement pour l'attention, le soin et l'affection qu'elle a toujours portés à nos enfants. Au nom de l'ALI et des familles que nous représentons, nous lui adressons notre profonde gratitude et nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle étape de sa vie.

Nous vous remercions de votre attention.

ALI (Association Libre Indépendante)